

Une concertation aura lieu du 20 septembre 2021 au 20 octobre 2021 à la commune de Montmirail et au siège de la Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise (CCHS).

Elle portera sur la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la CCHS.

Cette procédure est effectuée au bénéfice de l'entreprise de gestion de déchet PAPREC qui souhaite réaliser une usine de méthanisation à Montmirail, sur leur site d'exploitation actuel. Cette évolution est possible en raison de l'intérêt général qui s'attache au projet.

Le public peut s'informer et consigner ses observations à la mairie de Montmirail ainsi qu'au siège de la CCHS aux heures d'ouvertures et sur le site internet de la CCHS au lien suivant :

<https://www.huisne-sarthoise.com/les-procedures-devolution-du-plui/>. Le registre dématérialisé se trouve au lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/2643>